



## Certificat de spécialisation CONSTRUCTIONS PAYSAGÈRES par apprentissage en 1 an

L'ouvrier paysagiste, spécialisé en constructions paysagères, travaille dans des collectivités ou dans des entreprises de travaux paysagers, du bâtiment et des travaux publics.

- Il organise la préparation technique du chantier.
- Il réalise des travaux de piquetage, d'excavation, de remblai... en respectant les normes de sécurité, notamment dans l'utilisation d'engins.
- Il peut, avec l'expérience, occuper des fonctions de chef d'équipe ou d'adjoint.

### Public

- Avoir entre **16 à 29 ans**

### Prérequis

- Diplômé de niveau 4 en **aménagement paysager** : BAC professionnel, BP, BAC STAV, BTS ou BTA ou
- Disposer d'**un an d'activité professionnelle** à temps plein dans le secteur de l'aménagement paysager ou
- Posséder **trois années** d'activités professionnelles dans un autre secteur

### Modalités d'accès

- Dépôt de dossier sur **Parcoursup**.
  - **Rentrée permanente** tout au long de l'année et pré-inscription sur : <https://saint-francois.apprentis-auteuil.org/formulaire-de-contact/>
- Après avoir identifié une entreprise d'accueil, un entretien de motivation est réalisé par le responsable formation CS : examen du dossier (bulletins, lettre de motivation) et test.

### Délais d'accès

L'établissement établira dans un délai de 8 jours maximum après l'entretien, la confirmation de l'inscription. Cette dernière se réalisera par l'envoi d'un courriel.

### Objectifs

Certification de niveau 4 permettant d'acquérir des connaissances techniques et pratiques en construction d'ouvrages paysagers, de voiries et réseaux divers et de maîtriser la conduite d'engins (nivellement et profilage).

- UC1 - Assurer la préparation technique d'un chantier de constructions paysagères
- UC2 - Réaliser des constructions paysagères maçonnées : escalier et muret paysagers, terrasse en bois...
- UC3 - Réaliser des constructions non maçonnées : pergola, pose de clôture, mur en pierres sèches...

### Moyens et méthodes pédagogiques

#### Modalités pédagogiques utilisées :

- Pédagogie active uniquement en présentiel : mises en situations pratiques et études de cas
- Parcours modulaire : accompagnement personnalisé mis en place par un référent pour chaque apprenti au regard de ses pré-requis.

## • Moyens et outils utilisés :

L'établissement dispose :

- d'un parc paysager de 4 ha,
- de 2000 m<sup>2</sup> de serres et tunnel,
- d'un atelier mécanique,
- d'un atelier couvert pour s'entraîner à la maçonnerie paysagère,
- de machines récentes : mini-pelle, débrousailluses, tondeuses, souffleurs...

- d'un centre de ressources : CDI, salle informatique et présence d'un Fablab (imprimante 3D),

Toutes nos salles sont équipées d'un accès internet et d'un vidéoprojecteur.

## Modalités d'évaluations

3 Unités capitalisables (UC) validées par 3 situations d'évaluations (entretiens d'explicitations) en établissement et/ou en entreprise.

## Suite de parcours, débouchés

### Métiers

- Maçon du paysage
- Jardinier paysagiste

### Formations :

- BTSa "Aménagements Paysagers"
- Certificat de Spécialisation (arboriste élagueur, arrosage automatique ...)

## Nombre de participants par session

Un effectif maximum de 15 apprentis

## Durée

Formation de 1 an dont :

- 12 semaines (420h) en centre de formation
- 40 semaines (1400h) en entreprise privée ou en collectivité publique

## Tarif

Aucune participation aux frais pédagogiques de la formation n'est demandée à l'apprenti

Financement par les OPCO via le coût contrat.

Des frais d'hébergement, de restauration et de transports pourront être à charge de l'apprenti, nous consulter.

## Accessibilité

- Règlementation ERP des locaux : accessibles aux personnes à mobilité réduite.
- Adaptations matérielles et accessibilités des autres types de handicaps possibles (sur demande)
- Orientation et adaptation pédagogique, tutorée par une référente handicap : Mme REFFLE

## Résultats de la session de formation

Session de septembre 2021 : en attente de validation des UC.

### Les + de la formation

- ✓ Soutien à la recherche d'une entreprise ou d'une collectivité territoriale pour la signature du contrat d'apprentissage
- ✓ Session à petit effectif
- ✓ Accompagnement socio-professionnel
- ✓ Réseaux de professionnels partenaires
- ✓ Accessible en transport en commun : Ligne 79, Ligne 109
- ✓ Spécialisation en aménagements paysagers

### Contacts

**Responsable de formation :** Gildas THUARD  
[gildas.thuard@apprentis-auteuil.org](mailto:gildas.thuard@apprentis-auteuil.org)  
Tél. 06 69 74 92 47

**Référente handicap :** Marie-Claude REFFLE  
[marie-claude.reffle@apprentis-auteuil.org](mailto:marie-claude.reffle@apprentis-auteuil.org)  
Tél. 05 62 24 01 30